

**wfolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# **CIRCULAIRE**

*Tennis de table*

*Les 12 heures*

*« Carole Artaud »*

*& challenge national*

*Yzeure, complexe de la raquette*

*30 et 31 mars 2024*

Fédération sportive de

la **ligue** de  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



# ufolep

TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

**12 HEURES  
CAROLE ARTAUD**

**30 & 31  
MARS 2024**

**CHALLENGE  
NATIONAL**

**COMPLEXE SPORTIF DE LA RAQUETTE  
YZEURE (03)**



<b>Le mot du Président de l'Ufolep nationale</b>	<b>Page 4</b>
<b>Le mot du Président de la commission grands travaux, Équipements sportifs et culturels</b>	<b>Page 5</b>
<b>Le mot de la présidente du comité Ufolep allier</b>	<b>Page 6</b>
Informations générales, accueil	<b>Page 7</b>
Le programme	<b>Page 8</b>
Restauration et hébergement	<b>Page 9</b>
Règlement challenge national	<b>Page 10</b>
Règlement 12h, challenge « carole Artaud »	<b>Page 11</b>
Fiche d'inscription individuel	<b>Page 12</b>
Fiche d'inscription des équipes 12 h	<b>Page 13</b>
Récapitulatif des engagements	<b>Page 14</b>

## LES MOTS D'ARNAUD JEAN Président de l'UFOLEP Nationale



Ce sont plusieurs milliers de pratiquantes et de pratiquants de tennis de table qui fréquentent les associations sportives Ufolep pour y donner le meilleur d'eux-mêmes, que ce soit en loisir ou en compétition. Cette activité a beaucoup de succès et est encore plein développement durant cette saison sportive. Dans l'Allier, c'est une très forte activité sportive et je sais que depuis des semaines, les bénévoles préparent activement cette compétition nationale avec notamment les 12h, épreuve mythique. Ce comité départemental et sa commission sportive ont une grande expérience. Il y aura en plus à leurs côtés la commission nationale sportive, solide et précieuse.

En résonance avec les Jeux Olympiques et paralympiques, «L'UFOLEP, Terre d'égalité», fil rouge de la saison 2023/2024, sera le marqueur de tous nos événements UFOLEP qu'ils soient locaux, départementaux, régionaux et nationaux. Notre slogan « Tous les sports autrement » et notre engagement s'inscrivent chaque jour dans nos actions qui vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente. Nous voulons être une fédération sportive accueillante, bienveillante, engagée. Chaque adhérente et adhérent UFOLEP doit pouvoir pratiquer en loisir, faire de la compétition, se former, participer à nos rassemblements, s'investir dans nos associations.

Au cœur de cette égalité, l'Ufolep innove et engage de nombreux travaux autour de la question du genre, des identités, des transitions et de la liberté, très inspirée par notre implication dès 2018 autour des Gay games et de la Fondation F.I.E.R. Nous serons présents à la Maison des Fiertés des Jeux Olympiques et paralympiques.

La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous devons veiller à l'épanouissement de chacun et chacune de nos adhérent.e.s. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive. Toutes nos différences doivent être accueillies et respectées.

Chacun et chacune trouve sa place à l'UFOLEP tel.le qu'il ou elle est à tous les âges de sa vie, respecté.e pour ce qu'il ou elle est.

**L'EDITO de Jérôme LABONNE**  
**Président la Commission Grands Travaux,**  
**équipements sportifs et Culturels**  
**Moulins Communauté**



"Le complexe de La Raquette à Yzeure accueille à nouveau une manifestation sportive d'ampleur. Après le Tennis et le Badminton, cela sera au tour du Tennis de Table d'offrir de belles rencontres sportives avec ce Tournoi National UFOLEP organisé par Pierre Bayon et son équipe de bénévoles. Merci à eux pour leur investissement et la tenue de ce tournoi qui fait rayonner notre territoire"

Jérôme LABONNE  
Président la Commission Grands Travaux, équipements sportifs et Culturels  
Moulins Communauté

**LES MOTS DE KARINE DUPLAIX**  
**Présidente de l'Ufolep ALLIER**



Le Comité Départemental UFOLEP de l'Allier est heureux de vous accueillir, les 30 et 31 mars 2024, au complexe de la Raquette à Yzeure pour ce Challenge National et les 12 heures de Tennis de Table.

C'est avec une grande satisfaction que le Comité UFOLEP ALLIER soutient le Club Dompierre pour l'organisation et l'accueil des participants pour cette grande manifestation. La troisième organisée dans notre département.

Je félicite Pierre BAYON le président, les membres et les bénévoles du club pour leur engagement.

Remerciements à la CNS et à l'UFOLEP NATIONALE pour la confiance apportée à cette compétition.

Remerciements reconnaissants à la municipalité d'Yzeure pour son soutien.

Nous mettons tout en œuvre pour que ce CHAMPIONNAT soit une belle réussite et que chacun reparte avec plein de BONS SOUVENIRS.

Et n'oublions pas la devise UFOLEP : **TOUS LES SPORTS AUTREMENT**

## **INFORMATIONS GENERALES**

**Le comité départemental Ufolep de l'allier et l'AS Dompierre** sont heureux de vous accueillir le samedi **30 mars 2024 et 31 mars 2024**, pour le challenge national à partir de 11 heures, le dimanche 31 mars 2024.

Pour les 12 heures de tennis de table "challenge carole Artaud 2024" À partir de 10 heures. Nous nous retrouvons au complexe de la raquette, zone de Millepertuis, 03400 Yzeure

Dès leur arrivée, les responsables devront se présenter au bureau d'accueil pour **émarger et retirer les pochettes d'accueil** contenant tous les renseignements pratiques et utiles pour que leur séjour soit agréable en bourbonnais,

En cas de retard prévenir le responsable **Pierre Bayon** au 06 58 52 41 15

## **LE PROGRAMME**

### **SAMEDI 30 MARS 2024**

**11h00 à 13h00** : Accueil à la salle de la raquette, pointage des joueuses et joueurs

**13h30** : Constitution des équipes du challenge national Ufolep

**14h00** : Début du challenge national Ufolep

**19h00** : Fin des rencontres, palmarès et pot de l'amitié

### **DIMANCHE 31 MARS 2024**

**11h00 à 11h30** : Accueil des délégations et pointage des équipes

**11h00** : Ouverture officielle en présence des personnalités et pot d'accueil

**11h45** : Appel des équipes à la table d'arbitrage

**12h00** : Démarrage des 12heures de tennis de table, "challenge carole Artaud 2024"

**00h00** : Fin de la rencontre, palmarès et pot de l'amitié

## RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Un service de restauration rapide sera mis à votre disposition durant tout le week-end.

- Snacking (Sandwich, Hot-dog, croque,...)
- Plaisir sucrés ( crêpes...)
- Viennoiserie
- Boissons (eau, soda, bière..)

A proximité du complexe sportif des gîtes et hôtels seront vous accueillir, voici une liste non-exhaustive :



Complexe de la raquette millepertuis Yzeure 03400

Les hôtels :

- Hôtel ibis Moulins Sud \*\*\* - tel : 04 70 46 71 12 / mail : [h0625@accor.com](mailto:h0625@accor.com)
- Rendez-vous sur le site de l'Allier auvergne tourisme, [ici](#)

Les chambres d'hôtes : Rendez-vous sur le site de l'Allier auvergne tourisme, [ici](#)

Les gîtes & meublés : Rendez-vous sur le site de l'Allier auvergne tourisme, [ici](#)

Les hébergements de groupe : Rendez-vous sur le site de l'Allier auvergne tourisme, [ici](#)

## **REGLEMENT TECHNIQUE CHALLENGE NATIONAL**

**LE SAMEDI 30 MARS 2024**

### **Article I : Présentation**

C'est une épreuve ouverte aux joueuses et joueurs adultes et jeunes de 11ans et plus (au 1er janvier de la saison en cours) ayant une licence UFOLEP TT pour la saison en cours.

Elle se déroule le samedi de 14h00 à 19h00, veille des 12 heures, par équipes de 2 constituées par la CNS.

L'organisation technique et sportive est confiée à la Commission Nationale.

La logistique et l'organisation matérielle au comité départemental

### **Article II : Engagements**

Chaque département reçoit la circulaire d'organisation et enregistre les engagements individuels sans limitation d'effectif via la plateforme UFOLEP Nationale.

Les inscriptions peuvent se faire pour le samedi ou le dimanche ou pour les deux jours.

Date butoir des inscriptions : environ deux semaines avant le challenge

### **Article III : Séries et constitution des équipes**

Le nombre de séries sera défini en fonction des engagements, il ne sera pas inférieur à 3.

Les équipes constituées par la CNS, pourront être mixtes ou non mixtes et composées de 2 adultes, de 2 jeunes, ou d'un adulte et d'un jeune

À l'issue du pointage, la CNS répartira dans les séries les joueurs par niveaux de jeu toutes catégories confondues. Puis constituera pour chacune des séries des équipes de 2 personnes, par tirage au sort.

### **Article IV : Déroulement du challenge**

Un nombre de 16 tables minimums selon le nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'inscrits et afin de permettre un maximum de rencontre une durée limite de jeu pourra être fixée.

Les séries (si besoin, ou selon nécessité) et les équipes étant constituées par le juge arbitre, le premier tour se disputera dans chaque série par tirage au sort intégral. Les autres tours se feront selon les points gagnés ou perdus du tour précédent. Aucune élimination.

Les parties se dérouleront aux meilleurs des trois manches. Chaque manche gagnante en 11 points selon le règlement national (deux points d'écart).

Un nombre de point sera attribué à chaque équipe gagnante et perdante.

A la fin des rencontres, un classement sera effectué et les récompenses attribuées.

La CNS se réserve le droit d'adapter le règlement et le déroulement des rencontres aux circonstances, en particulier celles liées au contexte sanitaire.

### **Article V : Tarif des engagements**

Le montant des engagements est de **8€ par jeune** (de 2008 à 2013) et de **15,00€ par adulte**. Ceux qui s'engagent le vendredi pour le Challenge ne paieront pas d'inscription pour les 12 heures le lendemain. Tout forfait non justifié fera l'objet d'une amende selon le règlement national.

## LES 12 HEURES UFOLEP CHALLENGE CAROLE ARTAUD

LE DIMANCHE 31 MARS 2024

C'est une épreuve qui se déroule par équipes durant douze heures non-stop de midi à minuit très précisément et ouverte aux licenciés UFOLEP qui devront déposer leurs licences au contrôle de la table d'arbitrage pour 11 heures 30.

L'organisation technique et sportive est confiée à la Commission Nationale, la logistique et l'organisation matérielle à un comité départemental volontaire.

### Composition des équipes

Les équipes se composent de trois joueurs :

- Un adulte masculin ou féminin de 17 ans et plus
- Une féminine, adulte ou jeune de 11 ans et plus
- Un jeune, garçon ou fille, de 11 ans à 16 ans.

NB : Il est autorisé pour une et une seule équipe par département de remplacer la féminine par un deuxième jeune garçon. La mixité entre les associations d'un même département est autorisée.

Le total des classements des trois joueurs ne doit pas être supérieur à 3 200 points.

### Engagements :

Chaque département reçoit la circulaire d'organisation et peut engager une ou plusieurs équipes selon le nombre de places disponibles. Le juge arbitre de l'épreuve, désigné par la Commission Nationale, est la seule habilité à autoriser l'engagement d'équipes supplémentaires et à en définir le nombre.

Les inscriptions des équipes seront faites par le responsable départemental.

### Déroulement de la compétition :

La compétition se déroule le jour de Pâques de midi à minuit très précisément.

Le premier tour est disputé par tirage au sort intégral entre toutes les équipes.

Les autres tours se déterminent par tirage au sort orienté selon le nombre de victoires des équipes durant les tours précédents.

Chaque rencontre comprend trois simples et un double joué en une seule manche de 31 points sans point d'écart avec changement de service tous les deux points et sans temps mort.

Changement de coté à 15 points en individuel et en double (avec inversion du receveur)

Tous les matchs sont disputés.

- Le double est joué en premier, puis les trois simples. Les deux joueurs n'ayant pas participé au double devront obligatoirement participer à l'un des deux premiers simples. En cas d'égalité, les deux joueurs qui n'ont pas participé au double, jouent une partie supplémentaire en cinq points, dite de « mort subite » avec changement de service à chaque point et sans temps mort.
- Chaque équipe, et à chaque tour, inscrit librement et indépendamment de son adversaire l'ordre de participation de ses joueurs.
- A chaque tour, les équipes obtiennent un nombre de points correspondant au résultat de la rencontre.
- Le classement se fait après l'addition des parties gagnées.
- S'il y a égalité : on prendra en compte les sets gagnés, ensuite les points, ensuite le départage se fera entre les résultats des équipes premières entre elles.
- A la fin de la compétition, un trophée sera remis à l'équipe terminant à la première place représentant son département et le remettra en jeu lors de l'édition suivante. Une récompense, à l'initiative du département organisateur, sera remise au dossard ou au maillot le plus original présenté par les équipes et dont un exemplaire supplémentaire sera exposé lors de la durée de la rencontre (critères visuels indispensables : logo Ufolep, challenge Carole Artaud, date de l'événement, le département de l'équipe représenté, lieu de la rencontre, le numéro de l'équipe, 12H). Soit 7 critères.

## INSCRIPTIONS

La **fiche de pré-inscription** que vous trouverez en dernière page doit être **complétée et envoyée** par le responsable du club à sa CTD ou à son comité départemental UFOLEP par mail.

Les engagements peuvent se faire individuellement pour le samedi ou par équipe le dimanche ou pour les deux jours.

**N'oubliez pas votre licence UFOLEP de l'année 2024** et votre dossard ou tee-shirt « personnalisé » \* le dimanche 31 mars 2024

\* 7 Critères visuels indispensables : le logo Ufolep, « Challenge Carole Artaud », «12H» , la date de l'événement, le lieu de la rencontre, le département et le numéro de l'équipe représentée.

Déposez un exemplaire à l'accueil à votre arrivée.

### Instructions pour les comités départementaux :

Le responsable départemental UFOLEP ou de la CTD effectue les engagements des joueurs pour le challenge national du samedi, et l'engagement des équipes pour les " 12 heures " du dimanche, avant le 06 mars 2024 via la plateforme [www.cns-webservice.org](http://www.cns-webservice.org).

Chaque comité départemental possède un identifiant et un mot de passe pour accéder à la plateforme.

### **Les droits d'engagements :**

Conformément aux règlements administratifs, sportifs et financiers, le montant des engagements est de **8€ par jeune** (de 2008 à 2013) et de **15,00€ par adulte**.

L'UFOLEP Nationale facturera les droits d'engagements aux comités départementaux à l'issue du rassemblement. Un joueur inscrit aux 2 rencontres sera facturé qu'une seule fois.

Pour toutes informations vous pouvez contacter la CNS à l'adresse suivante :

[cns.tennis-de-table@ufolep.org](mailto:cns.tennis-de-table@ufolep.org)

**CHALLENGE NATIONAL**

**SAMEDI 30 MARS 2024**

Les joueurs engagés :

<b>Nom Prénom</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>N° de licence</b>	<b>Classement</b>

UFOLEP 12 HEURES

CHALLENGE CAROLE ARTAUD

DIMANCHE 31 MARS 2024



Tout changement reste possible avant le début de l'épreuve.

Le signaler dès votre arrivée dans le gymnase.

		Nom Prénom	Année de naissance	N° de licence	Classement
Équipe 1	Féminine				
	Jeune				
	Adulte				
Équipe 2	Féminine				
	Jeune				
	Adulte				
Équipe 3	Féminine				
	Jeune				
	Adulte				
Équipe 4	Féminine				
	Jeune				
	Adulte				

## Rencontres Nationales de tennis de table 2024

### FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 6 mars 2024 à votre responsable

Départemental ou régional

[WebService \(cns-webservice.org\)](http://WebService.cns-webservice.org)

Département : \_\_\_\_\_

Association : \_\_\_\_\_

Responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Engage \_\_\_\_\_ jeunes (X 8 €) et \_\_\_\_\_ adultes (X 15 €) aux rencontres nationales des 30 et 31 mars 2024. Un joueur inscrit aux 2 rencontres sera facturé qu'une seule fois.

Montant à reverser à votre comité départemental : €

